

Dimanche le 5 août 2018.

## **L'avenir de ma communauté est entre mes mains. Je passe de la Parole aux Actes, maintenant!**

### **Communiqué 1 : L'état de la situation**

« Donne-nous, Seigneur, l'audace de projets ambitieux et la patience de la mise en œuvre. »

Prenons le temps de nous rappeler le chemin parcouru lors des 27 derniers mois.

- Le 6 avril 2016, Mgr Pierre Morissette mettait en place une Commission diocésaine sur la mission et l'action pastorale. Le but est de répondre à l'appel missionnaire de l'Église comme notre Saint Père le pape François nous y invite.
- La raison qui nous invite à vivre un changement dans notre manière de faire est la dévitalisation de nos communautés qui se traduit par :
  - Le faible taux de participation aux offices du dimanche.
  - Les problèmes financiers de certaines paroisses.
  - Le grand nombre d'églises à entretenir.
  - La baisse des vocations, les mariages, prêtres, religieux, religieuses, agents/agents de pastorale.

Nous réalisons qu'il est urgent de faire autrement, sinon nous risquons de mettre en péril la transmission de la foi en Jésus-Christ dans notre diocèse.

Au début de leur mandat, les membres de la Commission diocésaine se sont informés sur la situation du diocèse et des paroisses, pour bien comprendre les problématiques et les enjeux. En novembre 2016, ils ont organisé deux journées de réflexion. Ce qu'est ressorti de ce temps de réflexion c'est :

- L'importance de la mission, soit : Annoncer Jésus-Christ; qu'il est grand temps d'agir; et surtout qu'il est important de travailler ensemble.

Nous ne sommes pas les seuls à faire cette réflexion. L'Église dans son ensemble fait une réflexion, en ce sens, concernant son avenir. C'est le souhait de notre pape François :

« J'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire qui ne peut laisser les choses comme elles sont... » (Exhortation apostolique, La Joie de l'Évangile.)

Lors d'une rencontre, le 16 juin 2017, les membres de la Commission diocésaine nous présentaient les changements envisagés, soit de réduire de 54 à 21 le nombre de lieux de culte pour l'ensemble du Diocèse.

Pour notre zone de Saint-Eustache, qui comprend actuellement cinq paroisses et douze lieux de culte, l'hypothèse de travail que les membres de la Commission nous proposaient c'est d'avoir deux paroisses, trois lieux de culte et trois lieux de formation. Suite à cette journée, nos paroisses se sont donné une démarche de réflexion par des rencontres publiques au cours de l'automne et un questionnaire distribué à chaque porte.

Notre démarche de réflexion paroissiale avait pour but de :

- Recentrer et renforcer l'unité de l'Église autour de sa mission;
- Susciter et soutenir un engagement accru de l'ensemble du peuple de Dieu;
- Donner une voix aux sans parole qui sont la base de notre Église;
- Présenter les résultats de notre réflexion en regard de l'hypothèse de travail soumise par la Commission diocésaine.

Notre démarche s'adressait à l'ensemble de la population de nos paroisses pour présenter un mémoire commun. Celui-ci, déposé en mars 2018, aux membres de la Commission diocésaine et à Mgr Morissette, se voulait respectueux à la fois des souhaits de la population et des réalités auxquelles sont confrontés le diocèse et les paroisses. En plus de suggérer une approche respectueuse pour déterminer les lieux de culte à conserver ou à fermer, ainsi que les lieux de formation, notre proposition incluait un plan pastoral et missionnaire dans le but d'augmenter la vitalité de nos milieux et l'implication des baptisés pour l'avenir de leur Église.

Nous devons avoir une grande assemblée diocésaine, avec notre évêque Mgr Morissette, le 16 juin dernier. Avec l'arrivée de notre évêque coadjuteur, Mgr Poisson, cette rencontre est reportée de six mois, soit au 13 décembre prochain. Au cours du mois d'octobre, nos deux évêques feront une tournée du diocèse pour discuter des recommandations de la Commission diocésaine.

**Entre temps, il est essentiel de décider ensemble de passer ou non de la Parole aux Actes pour stimuler la vie de notre communauté, être disciples et former des disciples avec le Christ.**

Dans les prochaines semaines, nous vous parlerons de la tenue des rencontres publiques dans chacune des communautés afin de mettre en place et de réaliser les suggestions et projets dont vous nous avez parlés lors des rencontres publiques de septembre, octobre et novembre dernier. Les buts de ces rencontres :

1. Revitaliser les différentes communautés paroissiales;
2. Dynamiser notre rôle de **disciple** du Christ et ensemble faire d'autres disciples.
3. Mettre en œuvre vos projets et suggestions pour faire Église autrement et ensemble;
4. Permettre aux baptisés de chaque milieu de s'exprimer sur la manière de faire Église et de vivre la pastorale dans le respect de la couleur locale;
5. Former un Comité pastoral de la communauté (CPC).

Ma paroisse j'y crois et je m'y implique :

Pour m'assurer que la parole de Dieu soit toujours vivante et actuelle dans ma famille et dans ma communauté;

Et transmettre la Foi aux générations à venir.

**L'avenir de ma communauté est entre mes mains. Je passe de la Parole aux Actes, maintenant!**